

50ème  
**Championnat romand**  
**Juniors Fass 90**



**FSVT - WSSV**

**Châble-Croix 2021**

*Je suis très heureux que ce 50ème championnat romand des jeunes tireurs au fass90 puisse avoir lieu, après une année bousculée par la crise sanitaire.*

*Des générations de jeunes tireurs se sont succédées durant ce demi-siècle d'organisation. Cela consolide encore, s'il le fallait, l'importance de ce championnat romand. Pour la jeunesse, il est aussi rassurant de pouvoir retrouver ces activités en commun, redonnant de l'espoir et des perspectives.*

*Ce championnat n'est rendu possible que grâce à l'implication totale du comité, des membres et des bénévoles. Le Conseil municipal de Collombey-Muraz est très reconnaissant de l'engouement dont fait preuve le comité pour organiser cet événement.*

*Cette énergie est révélatrice du dynamisme de nos nombreuses sociétés, associations et groupements sportifs et culturels, faisant de notre commune un espace où il fait bon vivre.*

*Puissiez-vous toutes et tous, dans vos catégories respectives, concourir avec plaisir et fair-play et, qui sait, se hisser parmi les meilleur-e-s.*

*Olivier Turin  
Président de la Commune de Collombey-Muraz*

Chères jeunes tireuses et jeunes tireurs,  
Chers responsables,  
Chers invités,

La Fédération Sportive Valaisanne de Tir est heureuse et fière d'accueillir ce 50<sup>ème</sup> Championnat Romand en terres Chablaisiennes.

Les magnifiques installations du stand régional de Châble-Croix vous permettront, nous l'espérons, de réaliser des résultats à la hauteur de vos attentes et tout cela dans une ambiance amicale et empreinte de fair-play.

Si le but premier est de remporter le titre de champion romand en individuel ou en groupe, il faut aussi garder en vue que l'objectif est également de faire de son mieux. Cette compétition doit être une occasion supplémentaire pour apprendre à devenir encore meilleur.

Le sérieux et la discipline demandés pour ce sport doivent également être complétés par des moments d'amitié afin de créer des liens entre tous les tireurs et partager des moments inoubliables.

En 2023, notre canton organisera son tir cantonal valaisan dans le Bas-Valais et nous espérons vivement que vous serez nombreux à participer à cette fête, dont il sera possible de s'exprimer au travers du tir à 300m, au pistolet 25/25m et à la carabine 50m.

Un merci à toutes les personnes et sociétés qui œuvrent à la formation des jeunes au sein des structures locales, régionales, cantonales ou fédérales.

Nous tenons à remercier particulièrement François Bétrisey, initiateur et fondateur de ce championnat, dont la 1<sup>ère</sup> édition remonte à 1971, sans oublier tous les responsables qui ont œuvré à la gestion de cette compétition depuis 50 ans.

Nous remercions également Norbert Mariaux, membre du comité FSVT durant 20 ans, qui malgré son départ du comité en 2020 a décidé de poursuivre sa collaboration pour cet événement.

Nous remercions vivement l'association du stand de Châble-Croix, la Commune de Collombey-Muraz, et toutes les personnes qui de près ou de loin permettent de vous recevoir en Valais en ce mois d'octobre 2021.

Pour le comité de la FSVT  
Guérin Jérôme  
Président

Amies et amis du tir, Bonjour et bienvenue à Châble-Croix !

Pourquoi commencer ce mot du comité ainsi "féminisé", se diront certains ?!

Très simple...

La femme étant l'avenir de l'homme, les stands de tir se réjouissent de cette évolution, de cette conquête d'un bastion trop longtemps resté masculin.

La jeunesse présente à Châble-Croix, filles et garçons, montre la voie à suivre et c'est leur volonté de briller, de partager et de gagner qui nous encourage à les accompagner dans cette voie.

Vous êtes toutes et tous l'avenir de notre sport, de notre passion.

Notre sport évolue, heureusement !

Les derniers JO en ont apporté une preuve supplémentaire, si nécessaire.

Cette évolution est marquée au plus haut niveau avec les résultats des JO de Tokyo, au hasard...

Ces résultats sont dus à des femmes qui ont découvert, essayé et aiment le tir.

Beaucoup de disciplines sont concernées par notre passion commune, et une belle palette est offerte dans les installations de Châble-Croix.

Ce magnifique stand rassemblant les communes de Collombey-Muraz, Monthey, St Gingolph, Vionnaz et Vouvry fut créé en 1975 a été récemment rénové selon les normes les plus pointues en matière de dépollution et de récupération de plomb, il permet l'exercice de plusieurs disciplines, à savoir:

-Le tir à 300m sur 20 cibles, cette discipline est la "base" de beaucoup de tireurs, et forcément la distance d'entraînement des forces armées de notre pays.

-Le tir à 50m "petit calibre" sur 12 cibles, sans oublier 2 chariots "va-et-vient" pour armes de poing d'ordonnance.

-Un stand à 25m pour pistolet d'ordonnance ou autres armes autorisées.

-Un stand "KD-Box" de 15 à 50m pour le tir de loisir "toutes armes".

3 sociétés de tir se partagent ces différentes installations à satisfaction.

Le comité de l'Association du Stand de Tir Régional de Châble-Croix qui gère ces installations profite de ce mot du comité pour remercier chaleureusement toutes les communes qui s'impliquent financièrement dans la gestion du stand de Châble-Croix.

Sans elles, nous ne pourrions vous offrir ces conditions quasi idéales pour vous accueillir.

Bienvenue à cette jeunesse qui est l'avenir de notre sport, bienvenue à Châble-Croix, bienvenue à notre buvette pour le verre de l'amitié et/ou de se restaurer!

L'association du Stand de Châble-Croix

# Organisateurs



FSVT - WSSV

## Stand de tir de

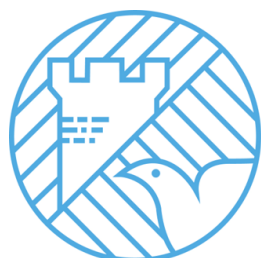


## Châble-Croix

## Tir sportif



## Châble-Croix



COLLOBEY  
MURAZ

François **Bétrisey**  
Initiateur et fondateur  
du championnat romand  
des jeunes tireurs  
1958 **St-Léonard**

St-Léonard, le 10 janvier 2013.

**A mes amies et amis  
chefs des délégations  
de Jeunes tireurs  
du championnat romand**

*Bien chères amies,  
Bien chers amis,*

*En ce début d'année je souhaite vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de santé auxquels j'associe motivation et satisfaction dans l'agréable mission qui est la vôtre.*

*J'ai naturellement toujours beaucoup de plaisir à vous rencontrer lors des finales romandes, avec toutefois un petit regret de ne jamais avoir assez de temps pour partager avec vous mes nombreux souvenirs de cette agréable aventure.*

*Je vous exprime ma plus profonde reconnaissance pour votre généreuse et coutumière invitation.*

*Pour que vous puissiez mieux connaître l'histoire de la fondation du championnat romand, je m'accorde la liberté de vous transmettre quelques éléments d'archives qui peuvent vous intéresser et qui ne vous sont probablement pas connus.*

### **Petit Historique**

*C'était un jour de 1970 et comme chaque année les chefs jeunes tireurs du pays étaient convoqués à un rapport officiel au Stand de tir de Zürich.*

*Moi j'étais à cette époque le plus jeune participant de l'assemblée assistant aux débats pour la première fois, et comme nous ne parlions pas l'allemand nous avons un bilingue dans notre groupe qui tentait de nous communiquer le résumé des principales informations données en allemand.*

*Mais voilà, à notre arrivée et en début d'assemblée, stupéfaction dans notre groupe, aucun mot en français, même pas la bienvenue et aucune salutation dans notre direction ! si bien que révoltés de ce comportement maladroit qui oubliait totalement les romands et leur langue, nous ne sommes pas restés pour le repas de clôture avec les autres participants, prenant rapidement la décision de nous rendre au Buffet de la gare de Zürich pour partager le repas de midi entre nous.*

*Heureuse réaction puisque cela m'a permis de mieux connaître mes nouveaux collègues et de les apprécier, soit*

- ◎ *Richard Deillon de Fribourg*
- ◎ *André Bertholet de Vaud*
- ◎ *Georges Christinat de Genève*
- ◎ *Michel Monard de Neuchâtel*
- ◎ *Ilario Brogini du Tessin*

*J'ai ainsi eu l'occasion de leur faire part d'une idée qui me tenait à cœur, celle de permettre aux jeunes tireurs romands de se mesurer à un échelon autre que celui trop restreint de leur domicile ou de leur canton.*

*Très réceptifs à ma proposition de fonder un championnat romand, mes collègues fortement motivés par mes arguments ont toutefois émis quelques réserves dans la discussion, faisant ressortir certaines craintes qui pourraient être rencontrées dans la mise sur pied d'une telle organisation :*

*Comment financer l'organisation*

*Comment sélectionner les jeunes*

*Comment cette idée sera perçue par les comités cantonaux*

*Pour éviter que le souci et le doute gagnent leurs esprits, j'ai immédiatement été plus loin et plus précis dans ma manière d'envisager les choses.*

*Fort de l'appui inconditionnel de mon président cantonal de l'époque à l'égard des jeunes, j'ai proposé d'organiser le premier championnat romand en Valais, et de les inviter sans aucun frais pour eux, pour les jeunes et leurs moniteurs ! Ensuite, si l'expérience s'avérait concluante et appréciée ils pourraient se joindre à moi pour poursuivre l'expérience de manière officielle.*

Notre ami Ilario Brogini du Tessin a de suite partagé mon idée, s'exprimant avec l'aimable accent de son canton, mais regrettant que le Tessin soit un peu trop loin pour y participer, ce qui fut naturellement bien compris de notre part.

Un programme a ensuite été soumis puis accepté par les chefs cantonaux de l'époque.

Dans les grandes lignes :

Une finale cantonale sera organisée dans chaque canton, pour permettre de sélectionner 12 jeunes qui participeront à la première finale romande de 1971 en Valais.

L'addition des 10 meilleurs résultats de la première passe de chaque canton donnera le résultat qui sera pris en compte pour le classement par équipe.

Les 2 moins bons résultats des 12 participants seront écartés pour que le classement ne soit pas influencé par une défaillance individuelle passagère et malheureuse.

Les 10 meilleurs résultats individuels de la journée devront retirer une deuxième passe pour participer au classement individuel du champion romand.

Le résultat de la deuxième passe sera additionné à celui du premier tour et permettra d'établir le classement final individuel.

Pour le premier tour les tirs se feront sur Cibles A 5

**La passe sera de 4 coups d'essais et 10 coups cpc**

Pour le deuxième tour les tirs se feront sur Cible A 10

**La passe sera de 2 coups d'essais et 6 coups cpc**

Les 10 meilleurs de la journée recevront un prix spécial de l'organisateur

**La meilleure équipe recevra un challenge attribué pour une année**

**Les 12 participants de chaque délégation et leur chef recevront une distinction souvenir.**

La rencontre valaisanne fut une réussite totale et devant la satisfaction générale des jeunes, chaque canton s'est très vite rallié à l'idée de poursuivre cette organisation.



*Le championnat romand était lancé et avait pris un bon départ.*

*Par la suite, sont venus grossir les rangs du championnat romand le Jura officieusement avant la séparation, puis le canton du Jura et plus tard aussi le Jura bernois.*

*Le règlement a été depuis adapté pour tenir compte de la prestation des nouvelles armes et de la qualité grandissante des résultats obtenus.*

*Malheureusement, aujourd'hui mes cinq collègues de la première heure sont décédés, me laissent seul pour apprécier l'excellent travail qui se fait encore aujourd'hui à votre niveau et la joie qui anime toujours très sincèrement la merveilleuse jeunesse de ce pays.*

*François Bétrisey*



## INVITÉS

Madame	Stucki Katrin	Cheffe du tir et activités hors du service
Monsieur	Filippini Luca	Président de la Fédération Suisse de Tir
Monsieur	Meer Walter	Responsable Jeunes Tireurs de la Fédération Suisse de Tir
Monsieur	Favre Frédéric	Conseiller d'Etat
Madame	Noth-Ecoeur Marie-Claude	Cheffe de Service de la sécurité civile et militaire
Monsieur	Zen Ruffinen Pascal	Chef de l'office cantonal des affaires militaires
Monsieur	Jirillo Grégoire	Chef de l'office cantonal du sport
Monsieur	Defayes Guy	Officier Fédéral de tir
Monsieur	Schmid Dietmar	Officier Fédéral de tir
Monsieur	Berthod Reynald	Président Commission de tir 1 VS
Monsieur	Dayer Christian	Président Commission de tir 2 VS
Monsieur	Bruttin Serge	Président Commission de tir 3 VS
Monsieur	Schnydrig Jorg	Président Commission de tir 4 VS
Monsieur	Theiler Thomas	Président Commission de tir 5 VS
Monsieur	Turin Olivier	Président de la Commune de Collombey-Muraz
Monsieur	Guérin Jérôme	Fédération Sportive Valaisanne de Tir
Monsieur	Herren Fritz	Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois
Monsieur	Pilet Catherine	Société Vaudoise des Carabiniers
Monsieur	Perrin Yvan	Société Neuchâteloise de Tir Sportif
Monsieur	Jakob Laurent	Association Genevoise Sportive de Tir
Madame	Boillat Martine	Association Jurassienne Bernoise Sportive de Tir
Monsieur	Vernier Yannick	Fédération Jurassienne de Tir
Monsieur	Beytrisey François	Membre d'honneur FSVT et fondateur du Championnat Romand
Monsieur	Rittler Werner	Président d'honneur FSVT
Monsieur	Fardel Pierre-André	Président d'honneur FSVT
Monsieur	Petrus Hugo	Président d'honneur FSVT
Monsieur	Anthenien Sepp	Comité FSVT
Monsieur	Christinat Jean-Philippe	Comité FSVT
Madame	Roh Tania	Comité FSVT
Monsieur	Bregy Mario	Comité FSVT
Monsieur	Abgottspon Ivo	Comité FSVT
Monsieur	Weissbrodt Roger	Comité FSVT
Monsieur	Luisier René	Comité FSVT
Monsieur	Meyer Stéphane	Société du Tir Sportif Châble-Croix
Monsieur	Elsener Claude	Association du stand de Châble-Croix
Monsieur	Marty Eric	Ancien chef JT - FSVT
Monsieur	Mariaux Norbert	Ancien chef JT - FSVT
Monsieur	Tschopp Werner	Ancien chef JT - FSVT
Monsieur	Rohrbasser Raphael	Ancien chef JT - SCTF
Monsieur	Romanens Jean-Louis	Ancien chef JT - SCTF
Monsieur	Passaplan François	Ancien chef JT - SCTF
Monsieur	Bielmann Jean-Marc	Ancien chef JT - SCTF
Monsieur	Guichard Ernest	Ancien chef JT - SNTS
Monsieur	Bracelli Fabrice	Ancien chef JT - SNTS
Monsieur	Gobet Patrick	Ancien chef JT - AJBST
Monsieur	Seuret Pierre	Ancien chef JT - FJT
monsieur	Chèvre Silver	Ancien chef JT - FJT
Madame	Keller Marlies	Ancien chef JT - FJT
Monsieur	Tschumy Roland	Ancien chef JT - FJT
Monsieur	Golay Eric	Ancien chef JT - SVC
Monsieur	Musy Jacques	Ancien chef JT - SVC
Monsieur	Niederhauser François	Ancien chef JT - AGST
Monsieur	Bon Philippe	Ancien chef JT - AGST
Monsieur	Sudan Christophe	Ancien chef JT - AGST
Monsieur	Guignard Patrick	Ancien chef JT - AGST
Monsieur	Pianzola Francis	Presse FSVT
	Canal 9	Presse

**Championnat romand JT/AD - CLASSEMENT INDIVIDUEL**

N°	An.	SCT	Lieu	JT 1	JT 2	JT 3	AD 1	AD 2	AD 3
1	1971	VS	Saint-Léonard	VS Pascal Rey	GE	FR			
2	1972	NE	Boudry	FR Otto Piller	FR	VS			
3	1973	VD	Villeneuve	VS Michel Bresse	VS	NE			
4	1974	GE	Bernex	JU Jean-Pierre Chevre	VS	VD			
5	1975	JU	Moutier	JU Marcel Maurer	VS	VS			
6	1976	FR	Planfayon	VS Jean-Dan. Mariethod	FR	FR			
7	1977	VS	Saint-Léonard	FR Jean-Pierre Rolli	JU	GE			
8	1978	NE	La Chaux-de-Fonds	JU Thierry Maurer	FR	VS			
9	1979	VD	Villeneuve	VD Michel Hämmerli	JU	FR			
10	1980	VS	Collombey-Muraz	NE Christian Erb	JU	FR			
11	1981	FR	Montagne de Lussy	VS Yves Sarbach	FR	VS			
12	1982	GE	Bernex	FR Jean-Michel Jobin	NE	VD			
13	1983	JU	Bure	VS Jean-Claude Martin	FR	FR			
14	1984	NE	Peseux	FR Léon Doutaz	FR	VS			
15	1985	VS	Saint-Léonard	VS Patrick Luisier	JU	JU			
16	1986	VD	Chamblon	NE Sébastien Barfuss	VD	VD			
17	1987	FR	Morat	VD Laurent Gentil	GE	FR			
18	1988	GE	Bernex	FR Roland Liniger	FR	VS			
19	1989	JU	Delémont	JU Raphaël Bürki	VD	VS			
20	1990	NE	Boudry	VD Steve Henchoz	NE	VD			
21	1991	VS	Collombey-Muraz	VD Sylvain Hubert	FR	VS			
22	1992	VD	Payerne	GE Stéphane Markert	GE	VD			
23	1993	FR	Bulle	FR Bertrand Bise	VD	JU			
24	1994	GE	Bernex	NE Igor Biscan	GE	VS			
25	1995	JU	Bassecourt	VS Sascha Jager	VS	GE			
26	1996	NE	Peseux	FR Jean-Yves Progin	JU	FR			
27	1997	VS	Collombey-Muraz	FR Nicolas Ecoffey	VS	JU			
28	1998	VD	Saint-Triphon	VD Frédéric Karlen	JB	VS			
29	1999	FR	Belfaux	VS Michael Heinzmann	FR	FR			
30	2000	GE	Bernex	FR Dominik Schorro	JB	VD			
31	2001	JU	Bure	JU Dany Contreras	GE	FR			
32	2002	JB	Malleray-Bévilard	FR André Beyeler	JU	NE			
33	2003	NE	Rochefort	FR André Beyeler	FR	VD			
34	2004	VS	Collombey-Muraz	VS Philippe Vuistener	JU	VS			
35	2005	VD	Echandens	FR Steve Biemann	FR	FR			
36	2006	GE	Bernex	FR Mischler Janick	FR	FR			
37	2007	FR	Attalens	VS Mélanie Bittel	JU	JU			
38	2008	JU	Soyhières	JU Damien Jeannerat	VS	FR			
39	2009	JB	Malleray-Bévilard	FR Anja Baeriswyl	FR	JU			
40	2010	NE	Boudry	VD Philippe Papetti	VS	VD			
41	2011	VS	Viège	FR Adrien Lehmann	VS	VD			
42	2012	VD	Gland	VD Livia Kiener	FR	FR			
43	2013	GE	Bernex	JU Olivier Schaller	VD	FR			
44	2014	FR	Cugy FR / Payerne	VS Désirée Kuonen	FR	FR			
45	2015	JU	Bure / Mormont	VD Louka Nicolier	FR	JU			
46	2016	JB	Malleray / Reconvillier	FR Fabrice Bucheli	FR	VS			
47	2017	NE	Bôle / Boudry	VD Marc Déruaz	FR	VD			
48	2018	GE	Bernex	GE Baumgartener Andy	FR	JU			
49	2019	VD	Paxerne	VD Wehrle Alexandre	FR	JU			
50	2020	VS	Annulé Covid						
50	2021	VS	Collombey-Muraz						

Dès 2008

FR Jean-Bapt. Prélaz	VD	FR
FR Lukas Klay	FR	VD
JU Olivier Schaller	FR	VS
FR Lukas Klay	VD	VD
VS Pierre-Ant. Maître	JB	FR
VS Pascal Gsponer	VD	FR
FR Valentin Henchoz	VD	FR
FR Raphaël Siffert	VS	JB
JU Mathias Maître	VD	FR
FR Simon Maag	FR	FR
VS Summermatter Leon	VS	FR
VS Weissbrodt Isabel	VS	JU



*Salade campagnarde*

☆☆☆

*Broche de porc sauce au romarin*

*Gratin*

*Légumes Pain*

☆☆☆

*Jalousie aux abricots*

*Café*

*30 Frs*



---

CAVE BELTRAMI & FILS  
VIGNERON – ENCAVEUR

---

VIONNAZ - CHAMOSON

**RANGEURS 50ème Championnat romand juniors Fass 90 - Châble-Croix 2021**

Accueil des société cantonales  
Café croissants

Distribution de la munition Juniors et chefs romands / bons de repas

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	U19/U21		VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU		U19/U21	
			VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU			
			VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU			
			VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU			
			VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU			
			VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU			
	U13/U17		VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU		U13/U17	
			VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU			
			VD	VD	FR	FR	GE	GE	VS	VS	JB	JB	NE	NE	JU	JU			

Contrôle des résultats - tirage des cibles - remise des munitions

					Finale U13/U17															

Finale U19/U21


Tir des chefs JT romands

11.30 - 11.50

Déplacement à la salle des Perraires

11.50 - 12.30

Apéritif

12.30 - 13.30

Repas

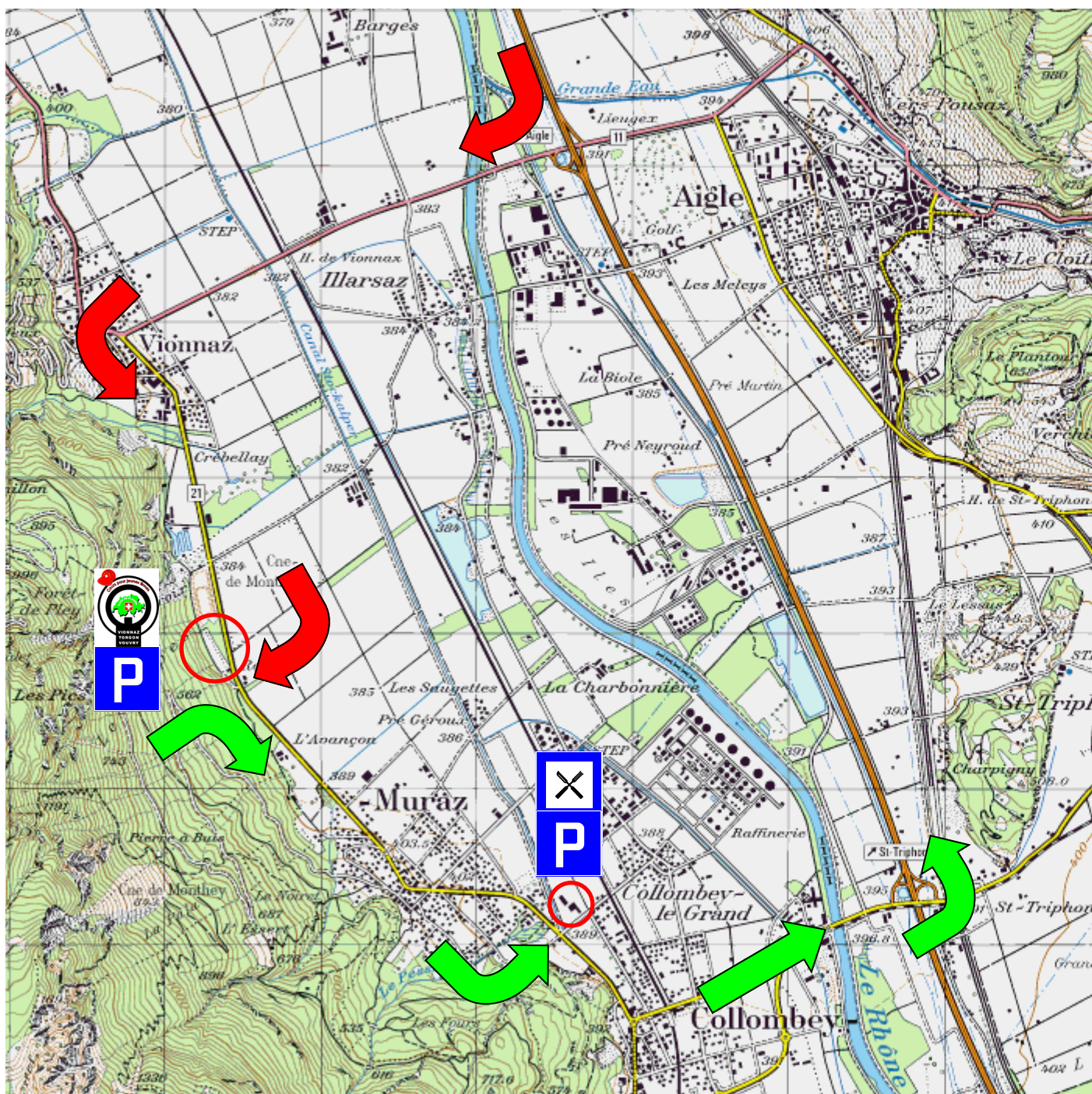
13.40

Partie officielle  
Résultats

50ème rencontre romande juniors F90  
Stand de Châble-Croix - 1893 Muraz  
Salle des Perraires - 1868 Collombey  
Renseignements +41 79 622 67 87



FSVT - WSSV





## Règlement du Championnat romand des Juniors au fusil d'assaut 90

### 1° But

Créé en 1971, ce championnat a pour but de renforcer les liens d'amitié entre les sociétés, associations et fédérations romandes de tir dans le cadre de la formation des Juniors au fusil d'assaut (Jeunes tireurs et adolescents).

### 2° Sociétés, Associations, Fédérations cantonales

Afin de simplifier la lecture de ce document, le terme de SCT est utilisé (Société cantonale de tir). Sont invitées à participer à ce championnat, les SCT suivantes : Neuchâtel, Valais, Vaud, Genève, Fribourg, Jura, Jura Bernois.

### 3° Organisation

Ce championnat est organisé chaque année le deuxième samedi (daté) du mois d'octobre par les SCT mentionnées à l'art. 2.

Il comprend un concours inter-cantonal et un concours individuel.

Le tournoi s'effectue également dans l'ordre figurant à l'art. 2. Une dérogation peut être accordée lors d'un événement de grande importance.

Les SCT peuvent en déléguer l'organisation à une société de tir reconnue, mais en assume la responsabilité quant à son déroulement conforme à ce règlement.

Au plus tard trois (3) semaines avant la manifestation, l'organisateur transmettra les inscriptions et les invitations aux personnes concernées.

### 4° Place de tir et de fête

L'organisateur choisit la place de tir ainsi que la place de fête.

La place de tir comprendra au minimum 10 cibles.

La halle de fête pour le banquet accueillera au minimum 250 personnes.

Un minimum de temps sera prévu pour le déplacement entre ces deux places. Elles disposeront de places de parc en suffisance, d'un accès aisé et pouvant accueillir les cars.

### 5° Participants (Tireurs)

La sélection des participants à ce championnat est du ressort des chefs jeunes tireurs cantonaux. Pour le championnat romand, les classes d'âge du règlement FST sont regroupées de la façon suivante :

- Considérés comme Juniors (Jeunes tireurs), les classes U19 à U21
- Considérés comme Juniors (Adolescents), les classes U13 à U17
- Le nombre de tireurs par SCT est limité à :
- 12 juniors U19 à U21
- 6 Juniors U13 à U17

La licence n'est pas demandée lors de ce championnat.

Justificatif pour Juniors U13 et U15 : la section dont le jeune est membre doit être en conformité avec les règlements FST.





## Règlement du Championnat romand des Juniors au fusil d'assaut 90

### 6° Programme de la passe principale

Cible	A 10
Essais obligatoires	3 coups par coups en 2 minutes.
Programme	10 coups, coup par coup, marqués individuellement et 5 coups, coup par coup, marqués à la fin du tir.
Temps	Les 15 coups en 7 minutes

#### Le programme est commandé en français

Rangeurs	Les cibles sont attribuées par l'organisateur.
Assistance au tireur	Le moniteur peut corriger les coups d'essai.
Juniors U19 à U21	L'assistance pendant le tir est interdite, toutefois, le moniteur peut s'entretenir brièvement avec le tireur depuis l'arrière de la position de tir.
Juniors U13 à U17	L'assistance pendant le tir est autorisée.

### 7° Classement du concours inter-cantonal

Un classement est établi à l'issue du concours par l'addition du total des passes des 10 meilleurs Juniors U19 à U21, respectivement 5 meilleurs Juniors U13 à U17.

En cas d'égalité, les rangs seront départagés de la manière suivante :

- Le total de la passe
- Les meilleurs coups profonds de la série

### 8° Concours individuel

A l'issue de la passe principale, les 10 premiers Juniors U19 à U21 respectivement les 5 premiers Juniors U13 à U17 tirent une passe pour déterminer le champion romand individuel.

La sélection en cas d'égalité est départagée par :

- Le total de la passe
- Le total de la série de 5 coups
- Les meilleurs coups profonds de la série
- L'âge, selon règlement de la FST.

### 9° Programme de la finale individuelle

Cible	A 10
Essais obligatoires	3 coups par coups en 2 minutes.
Programme	6 coups, coup par coup, marqués individuellement et 4 coups, coup par coup, marqués à la fin du tir.
Temps	Les 10 coups en 5 minutes

#### Le programme est commandé en français

Rangeurs	Les cibles sont tirées au sort par les finalistes.
Assistance au tireur	Le moniteur peut corriger les coups d'essai.



## Règlement du Championnat romand des Juniors au fusil d'assaut 90

Juniors U19 à U21 L'assistance pendant le tir est interdite, toutefois, le moniteur peut s'entretenir brièvement avec le tireur depuis l'arrière de la position de tir.  
Juniors U13 à U17 L'assistance pendant le tir est autorisée.

### 10° Classement de la finale individuelle

Un classement est établi à l'issue de la finale individuelle pour les 10 Juniors U19 à U21 respectivement 5 Juniors U13 à U17. Le vainqueur de chaque catégorie est désigné champion romand.

En cas d'égalité, les rangs seront départagés de la manière suivante :

- Le total de la passe
- Le total de la série de 4 coups
- Les meilleurs coups profonds de la série
- L'âge, selon règlement de la FST.

### 11° Prix et distinctions

Un prix sous forme de carte-couronne d'une valeur de Frs 20.- est remis à chaque participant. Un prix individuel est remis à chaque finaliste.

Des prix ou challenges pourront être remis pour les concours inter-cantonaux, ils sont régis par des règlements séparés.

### 12° Frais d'organisation

L'organisateur supporte les frais suivants :

- Place de tir et frais liés
- Place de fête et frais liés
- Munition
- Repas des Juniors (126) et invités, sans les boissons (Max. 30.-)
- Montant des cartes-couronne (126) (selon l'art. 11)
- Prix individuels des finalistes Juniors (15) (Pas de limite)
- Tous les autres frais pouvant incomber à l'organisation.

### 13° Frais des participants

Les SCT participantes supportent les frais suivants :

- Sélection et inscription
- Frais de déplacement
- Repas des accompagnants
- Boissons.

### 14° Sécurité

L'organisateur veillera au bon déroulement de la compétition, il assumera le contrôle des armes, leur maniement et l'entreposage de celles-ci dans le stand.

La vente ainsi que la consommation d'alcool est interdite avant le début des finales. Les comportements indécents sont également interdits.

Les SCT veilleront à ce que les armes soient manipulées correctement à l'extérieur du stand.



## Règlement du Championnat romand des Juniors au fusil d'assaut 90

### 15° Protêts, litiges et sanctions

Les protêts concernant le tir doivent être déposés verbalement auprès de l'un des chefs JT cantonaux avant la fin de celui-ci.

Les chefs jeunes tireurs des SCT sont compétents pour régler les litiges pouvant survenir durant cette journée.

Ils prennent les dispositions et/ou sanctions nécessaires.

### 16° Dispositions finales

Ce règlement pourra être adapté aux conditions et règlements actuels sans préavis.

Il se base sur les ordonnances fédérales et règlements FST en cours.

Les chefs jeunes tireurs cantonaux sont compétents pour la réalisation, l'adaptation et la modification de ce règlement.

Les décisions se prennent par l'ensemble des 7 chefs cantonaux.

Le doyen des chefs cantonaux assume la responsabilité de la gestion de l'original de ce document.

Il sera transmis à toutes les sociétés ou fédérations cantonales concernées.

La version française fait foi.

Approuvé par les chefs cantonaux le 17 février 2018 à Yverdon, il entre en vigueur le 01 janvier 2019.

Société, Association, Fédération

Représentée par le chef JT

**SNTS - Société Neuchâteloise de tir sportif**

**Yann Dubied**

**FSVT - Fédération sportive Valaisanne de tir**

**Norbert Mariaux**

**SVC - Société vaudoise des Carabiniers**

**Maurice Jossevel**

**ASGT - Association sportive Genevoise de tir**

**Céline Blanc**

**SCTF - Société cantonale des tireurs Fribourgeois**

**Jean-Marc Biemann**

**FJT - Fédération Jurassienne de tir**

**Roland Tschumy**

**AJBST - Association Jurassienne Bernoise sportive de tir**

**Patrick Gobet**

Annexes à ce document :

Règlement du Challenge inter-cantonal Juniors U19 à U21. (Jeunes tireurs)

Règlement du Challenge inter-cantonal Juniors U13 à U17. (Adolescents)

## Sponsoring - Donateurs

Sté de tir Liddes et Bourg-St-Pierre  
SSV Briglina  
Sté de tir Crête d'Or Granges  
Sté de tir Fully  
Sté de tir SV Lötschental  
Sté de tir La Cible de Sion  
Sté de tir Eclair Orsières  
Sté de tir Noble Jeu de Cibles St-Maurice  
Sté de tir Eclair Orsières  
Sté de tir Fully  
Sté de tir Isérables  
Sté de tir Le Pleureur, Bagnes  
Sté de tir Pistolenklub Brig-Glis  
Sté de tir SG Glis  
Sté de tir Sportschützen Visp-Eyholz  
Sté de tir SSZ Chalchofen  
Sté de tir Tireurs Sportifs Martigny Région  
Nouvelle Cible de Port-Valais  
Sté de tir Anniviers  
Sté de tir La Cible Sembrancher

Zentrigen Roméo  
Geiger Pierre  
Luggen Hans  
Bregy Mario

Portes du Soleil Suisse SA



**FONDS DU SPORT  
SPORT-FONDS**



CONCHES



BRIGUE



LOÈCHE



CONTHEY



SIERRE



MARTIGNY



VALAIS



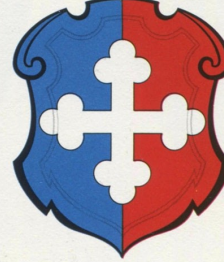
ENTREMONT



HÉRENS



SAINT-MAURICE



RAROGNE



VIÈGE



SION



MONTHÉY

